

Vietnam : Construire des semi-pensionnats sûrs et adaptés aux enfants pour lutter contre le décrochage scolaire

Présentation du projet



LE PROJET EN CHIFFRES

Localisation : Provinces de Bac Kan et Cao Bang

Durée du projet : 3 ans (Août 2021- Août 2024)

Objectif du projet : Réduire le décrochage scolaire des élèves les plus démunis dans 5 établissements identifiés.

Bénéficiaires : 3.828 enfants (930 garçons et 830 filles) et 2.068 adultes

Budget : 859 731€ soit 286 577€/an

VIETNAM



Pourquoi ce projet ?

Bac Kan et Cao Bang se distinguent par une population très dispersée sur un terrain montagneux, entrecoupé de rivières et de ruisseaux, ce qui rend les déplacements pour accéder aux services de base difficiles. De nombreux élèves parcourent de longues distances pour aller à l'école (généralement entre 6 et 16 km), ce qui a pour conséquence que beaucoup d'entre eux ne rentrent pas chez eux après la journée d'école. Cette situation a entraîné le développement "sauvage" de pavillons d'étudiants à proximité des écoles, construits par les familles et/ou la communauté avec du bambou et du bois.

Avant 2016, de nombreuses écoles proposaient des "écoles satellites" afin de limiter les déplacements des enfants provenant de foyers éloignés. En 2016, cette politique a changé dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation et de concentrer les ressources dans les écoles dites "centrales", ce qui a eu pour effet d'obliger les élèves de la quatrième année ou des classes supérieures à s'inscrire dans ces écoles, souvent situées à plusieurs kilomètres de chez eux. Des pensionnats et semi-pensionnats ont donc été conçus et ouverts mais ont rapidement été surpeuplés et mal gérés.

Après plusieurs études, ChildFund Vietnam a identifié les problématiques suivantes :

- De nombreux élèves parcourent de longues distances pour aller à l'école (généralement entre 6 et 16 km),
- Au moins 50% des élèves de ces provinces ont besoin d'un internat,
- Le niveau des cours dispensés et l'accessibilité pour les enfants handicapés est très insuffisant,
- Les enfants issus des minorités et des groupes plus vulnérables sont délaissés et abandonnent rapidement l'école.

Quelles solutions seront élaborées ?

• L'accès à une éducation de qualité

Le personnel de la direction et les représentants de l'Etat suivront des formations sur la réglementation en vigueur des écoles semi-pensionnaires ainsi que des sessions de renforcement des capacités sur les méthodes de gestion ainsi que l'accompagnement spécifique des enfants.

• L'accès aux soins de santé

Un mécanisme de coopération entre le centre de santé communal et l'école sur l'accès aux soins de santé primaires pour les élèves internes et externes sera mis en œuvre. Cela permettra un suivi de l'état de santé des enfants ainsi que la mise en place de formations sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et une meilleure compréhension des changements physiques et psychologiques des adolescents (santé sexuelle et reproductive notamment).

• La sauvegarde et protection des enfants

Le projet a pour objectif de renforcer le système de gestion et de gouvernance des écoles afin de créer un environnement sécurisé et adapté aux enfants. En outre, à travers le volet sensibilisation du projet, les enseignants, la communauté et les enfants eux-mêmes seront informés et formés à la protection et la sauvegarde de l'enfance.



• Le support et l'accompagnement éducatif

L'apprentissage dit "social et émotionnel" est enseigné à la communauté dans son ensemble et des animateurs et enseignants locaux sont recrutés, formés, rémunérés et intégrés dans des groupes d'échanges de bonnes pratiques afin que tous puissent participer au soutien moral des enfants.

• L'intégration des enfants issus de minorités ethniques et des enfants porteurs de handicap

Les infrastructures défectueuses et non-adaptées sont identifiées et réparées et l'enseignement du Vietnamien se fait grâce à des outils disponibles dans les langues locales et permettant une meilleure compréhension des cours dispensés.



Comment se déroulera le projet ?

Objectif spécifique 1: Les cinq semi-pensionnats et les écoles accueillant des élèves semi-pensionnaires identifiés sont renforcées en matière de gouvernance scolaire et sont soutenues par le département d'Etat de l'éducation et de la formation du district.

- Des **formations sur la bonne gouvernance et la gestion** sont proposées aux directeurs des écoles et aux enseignants afin de renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des politiques et réglementations en vigueur pour les semi-pensionnats et les écoles accueillant des élèves semi-pensionnaires.
- Des **visites d'apprentissage** sont organisées avec les écoles de la province reconnues pour leur réussite en matière de respect de la réglementation.
- Un **mécanisme de partage de bonnes pratiques** entre les écoles pour la promotion de la technologie est mis en place.
- Les **normes internationales de sauvegarde de l'enfant** (aussi appelées "normes minimales de soins") sont développées et respectées.
- Des **installations scolaires sont construites ou améliorées.**
- Des activités visant à **améliorer les conditions de vie des élèves** en semi-internat, y compris la création d'un environnement de vie convivial dans les dortoirs sont financées à travers de petites subventions.

Objectif spécifique 2: Amélioration de la qualité des services de santé primaires pour les élèves issus de minorités ethniques.

- Un **mécanisme de coopération entre le centre de santé communal et l'école** sur l'accès aux soins de santé primaires pour les élèves internes et externes est mis en œuvre.
- Un **bilan de santé et un programme d'orientation** pour les élèves est proposé au début de l'année scolaire.
- Des formations sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et une **meilleure compréhension des changements physiques et psychologiques des adolescents** (santé sexuelle et reproductive notamment) sont rédigées.
- Des **formations de premiers secours** sont mises en place.
- Des **activités pour les élèves** sur des thèmes spécifiques relatifs aux menstruations, à la grossesse et aux méthodes de contraception entre autres sont organisées.
- Une cellule de "**conseil amical**" pour les adolescents est proposée dans les écoles.

Objectif spécifique 3: La communauté et les parents ont une meilleure compréhension de l'apprentissage social et émotionnel et soutiennent le modèle de semi-pensionnat.

- Développement d'un modèle d'**apprentissage social et émotionnel*** dans les semi-pensionnats et les écoles accueillant des élèves semi-pensionnaires.
- Des **animateurs et enseignants locaux sont recrutés**, formés, rémunérés et intégrés dans des groupes d'échanges de bonnes pratiques afin que tous puissent **participer au soutien moral des enfants**.
- Les animateurs et enseignants locaux organisent et animent des activités ludiques pour les enfants pour leur apprendre à prendre soin d'eux-mêmes.
- Mise en place d'un **programme de sensibilisation des parents et de la communauté aux normes minimales de soins**.
- Développement et mise en place d'un **plan de suivi et d'évaluation du projet** en mettant l'accent sur l'engagement participatif et à distance.

*Qu'est ce que l'apprentissage social et émotionnel ?

Il s'agit du processus par lequel tous les jeunes et les adultes acquièrent et appliquent les connaissances, les compétences nécessaires pour développer des attitudes saines, gérer leurs émotions et atteindre des objectifs personnels et collectifs, ressentir et montrer de l'empathie pour les autres, établir et entretenir des relations de confiance et prendre des décisions responsables et bienveillantes.



Qui seront les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires de ce projet sont:



3,828 enfants (930 garçons - dont 22 d'entre eux sont porteurs d'un handicap et 830 filles - dont 16 sont porteuses d'un handicap).



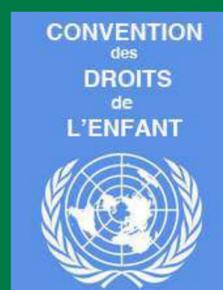
1110 hommes dont 5 sont porteurs de handicap et 958 femmes dont 5 sont également porteuses d'un handicap.



Quels seront les résultats ?

- Les enfants sont reçus dans des locaux plus adaptés, sécurisés et agréables dans lesquels ils peuvent se sentir protégés et écoutés.
- Les enfants reçoivent un enseignement de qualité et inclusif qui permet à celles et ceux d'entre eux qui sont issus de minorités ethniques d'apprendre convenablement le Vietnamien et les matières enseignées par les professeurs.
- Les enfants bénéficient d'un suivi médical et d'un enseignement sur l'hygiène, la puberté et la grossesse qui leur permet de mieux appréhender leur entrée dans la vie d'adulte.
- La famille et la communauté encouragent les enfants à aller à l'école parce qu'ils y savent leurs enfants en sécurité et pris en charge correctement.

Un projet basé sur les droits de l'enfant



Le projet contribue de manière effective au **respect de plusieurs articles de la CIDE** :

Art. 28 : droit de l'enfant à l'éducation

Art. 23 : droit des enfants porteurs de handicap d'accéder à l'éducation, à la formation et aux soins de santé

Art. 24 : droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux

Ce projet contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) 3 et 4 :



ODD n°3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Il répond en particulier à la cible 3.4 : « D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et **promouvoir la santé mentale et le bien-être** »



ODD n°4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Il répond en particulier à la cible 4.2 : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient **accès à des activités de développement** et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire »





Un projet dans la durée

Les mesures suivantes sont prises pour garantir la pérennité des résultats du projet :

1. Le projet est mis en œuvre avec la participation des représentants du Département de l'Éducation et de la Formation à l'échelle du district et de la province, pour garantir l'appropriation et la continuité des activités du projet.
2. Comme l'ensemble du processus sera participatif, les compétences et les connaissances acquises par les groupes actuels seront transférables et reproductibles. Les groupes locaux jouent un rôle très important dans le maintien des résultats du projet (enseignants principaux / groupes de parents)
3. Tous les programmes éducatifs sont conçus sur la base des besoins des étudiants en sélectionnant les contenus de base de l'enseignement social et émotionnel. Le matériel sera présenté dans un langage simple et une visualisation facile à comprendre pour les étudiants, les parents, le personnel de la communauté, pour qu'il soit durablement compris et utilisé.

